

## « Quelles formes d'expérimentation pour étudier les effets des huiles essentielles en élevage ? »

Journée d'étude du réseau SAEB, Paris, 16 mars 2018

---

### Les essais menés en fermes, retours d'expériences de terrain

#### ***Essais en élevage : quelles questions se poser ? L'expérience du CIVAM ADAGE 35***

Edith Chemin, animatrice à l'Adage 35<sup>1</sup> et Loïc Jouët, vétérinaire praticien et membre du SNGTV<sup>2</sup>, ont apporté leur témoignage sur les essais qu'ils ont menés en ferme avec un groupe d'éleveurs en bovin lait.

Depuis 2008 l'Adage 35 organise régulièrement des formations sur l'aromathérapie avec Michel Derval. En 2010, afin de capitaliser ces savoirs et de suivre leurs pratiques, un comité de pilotage a été mis en place avec ce formateur, les éleveurs de bovins laitiers de l'association, des vétérinaires, une laiterie et un laboratoire d'analyse. Puis les éleveurs ont souhaité aller plus loin en menant des essais plus rigoureux entre 2014 et 2017, notamment dans le but de pouvoir évaluer les effets de leurs pratiques sur la santé de leurs troupeaux et de partager leurs résultats en dehors de leurs groupes d'échange.

Un essai a porté sur l'évaluation de l'efficacité de deux protocoles de soins à base d'huiles essentielles sur la présence de cellules dans le lait. Ces protocoles avaient été proposés par Michel Derval. Cet essai a recensé 59 vaches laitières leucocytaires traitées sur une vingtaine d'élevage sur 3 ans. Ce travail a été doublé d'une enquête en fermes (auprès de 28 éleveurs) afin d'évaluer la satisfaction des éleveurs sur les traitements aux huiles essentielles qu'ils mettent en place dans leur troupeau sur différentes maladies d'élevage. Si ces études n'ont pas réussi à mettre en évidence l'efficacité des protocoles testés, elles ont cependant permis de recenser les pathologies traitées aux huiles essentielles, les pratiques d'aromathérapie des éleveurs et leur satisfaction vis-à-vis des différents protocoles utilisés. D'autre part, cela a permis de fédérer les éleveurs autour de problématiques communes. Ce travail a également favorisé l'échange entre éleveurs autour leurs pratiques et la réflexion collective sur les solutions à apporter aux problèmes sanitaires qu'ils rencontrent. Enfin, les formations mises en place tout au long du projet ont permis aux éleveurs de se former à l'aromathérapie, de prendre conscience des mesures de précaution nécessaires et d'adopter de bonnes pratiques d'utilisation des huiles essentielles.

Delvotest® T est un test de détection de résidus d'antibiotiques. Il permet de détecter la présence dans le lait de résidus de produits antibactériens, tels qu'antibiotiques et sulfamides. Pour les 10 animaux suivis dans le cadre de l'essai, des Delvotests ont été réalisés et n'ont pas révélé de trace d'inhibiteur. Les chromatographies étaient systématiquement demandées sur les HE achetées dans le cadre du protocole, afin d'en assurer la composition et la qualité.

---

<sup>1</sup> L'ADAGE 35 (Agriculture Durable par l'Autonomie, la Gestion et l'Environnement) est une association d'éleveurs engagés dans des systèmes agricoles économes en intrants, à base d'herbe, et répartis en 6 groupes répartis dans le département de l'Ille et Vilaine.

<sup>2</sup>Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires

Edith Chemin et Loïc Jouët ont identifié un certain nombre de difficultés dans la mise en place des essais en ferme, en conditions réelles. Tout d'abord, dans ces conditions, il est difficile de travailler selon les canons de la science et de suivre les schémas d'expérimentation classiques, l'environnement n'étant pas maîtrisé, et les participants n'étant pas pris au hasard... Est également souligné la difficulté de tester un même protocole sur plusieurs fermes, les éleveurs ayant des pratiques de soin qui leurs sont propres. Il était d'autant plus difficile de mobiliser dans ce type d'essai des éleveurs qui utilisaient déjà les HE depuis un certain temps et qui avaient défini leurs propres protocoles antérieurement au test. Il était néanmoins indispensable que les éleveurs mobilisés soient initiés et formés à l'aromathérapie au préalable. Par ailleurs, ces essais comptabilisent un nombre important d'erreurs et d'oublis de prélèvements ou d'inclusion d'individus dans le protocole (ici les vaches ayant des mammites ou les vaches leucocytaires).

Ce type d'expérimentation est difficile à suivre dans le temps et nécessite des moyens humains importants. Il aurait été souhaitable d'accompagner les éleveurs dans la réalisation des observations et des prélèvements proposés dans le protocole, cependant la mobilisation d'une tierce personne est difficile à mettre en œuvre dans le cadre d'une expérimentation sur les cellules et les mammites, alors que les décisions doivent être prises très rapidement, chaque jour, sur chaque vache... Enfin, si les éleveurs participant à cet essai étaient tous volontaires, il est difficile de maintenir cette dynamique sur la durée. Pour que les éleveurs s'y retrouvent, des formes de rétribution sont sans doute à penser, ainsi que des temps de mise en commun qui valorisent les efforts fournis (premiers retours d'expérience et réajustement des pratiques, suivi de la collecte des données, présentation des résultats, etc.) afin de fédérer le groupe et d'entretenir sa motivation.

Consciente des pratiques et des attentes des éleveurs, la SNGTV a mis sur pied un module d'initiation à l'aromathérapie, et a ainsi initié près de 200 vétérinaires à l'aromathérapie. La SNGTV travaille actuellement à la rédaction d'une procédure sur la mise en pratique de préparations magistrales. La contrainte réglementaire est forte mais pas forcément applicable *in extenso*. Pour autant la profession vétérinaire est attendue afin d'assurer au mieux la sécurité des consommateurs et des éleveurs, de veiller à la qualité des produits utilisés en élevage ainsi qu'à la traçabilité des produits utilisés et des traitements effectués, et enfin de vérifier l'efficacité des protocoles utilisés. Un travail sur les pratiques en matière d'aromathérapie en concertation entre tous les acteurs semble nécessaire. La mise en place d'essai en élevage doit être l'occasion de le faire.